

Salaires : l'arbitraire comme seule règle

Une nouvelle fois la direction de l'information et des rédactions nationales a délibérément boycotté le comité salaire qui s'est tenu le 2 octobre.

En violation des engagements pris avec les syndicats, nos directeurs n'ont pas daigné s'asseoir à la table pour parler salaires, augmentations, promotions. Les mesures individuelles sont sensées être un signe de « reconnaissance de l'implication et de l'engagement professionnel ». Peut-on en discuter, savoir sur quels critères, si elles sont équitables, s'il y a des oublis ? NON !

Eux seuls décident, en toute opacité, sans oser prendre le risque de venir se justifier devant les représentants des salariés, laissant les RH à la manœuvre

Les brimades salariales continuent

On comprend que la direction de l'info préfère éviter le débat quand on regarde son bilan : Dans la filière reportage 240 journalistes, soit plus de 1 sur 2, n'ont pas vu l'ombre d'une promotion depuis 4 ans, certains attendent depuis 2005, 2006, 2008 voire plus.

Les disparités aussi se creusent. Dans la filière édition/coordination, une trentaine de cas de grave disparité. Chez les reporters, il peut y avoir 3 000 €, 5 000 €, voir 10 000€ d'écart en fin d'année entre deux journalistes à ancienneté et compétences similaires. On voit des grands reporters avec 9 ans d'ancienneté seulement, quand d'autres doivent attendre 25 ou 30 ans...

Pour la RH, s'il y a des différences de salaires, c'est qu'elles sont justifiées. Les chefs de service ont pris leurs décisions en connaissance de cause. Les salariés systématiquement « oubliés » apprécieront.

Tromperie et abus de confiance.

« Les mesures individuelles seront allouées **en priorité** aux collaborateurs n'ayant bénéficié d'aucune revalorisation individuelle depuis 4 ans et plus ». Cet engagement pour 2018 est écrit noir sur blanc. En comité salaire, « en priorité » se transforme en « au bon vouloir de la direction ». Seuls les journalistes sans mesure depuis 5 ans et plus bénéficieront d'une mesure, dont le montant lui aussi reste à discrétion de la hiérarchie. Nombre de ceux qui attendent depuis 4 ans devront encore patienter

« Equité et transparence »

Consciente du fiasco de sa politique salariale, la direction de FTV s'était engagée à plus de « transparence et d'équité ». C'est raté. « On vous en dit le moins possible et c'est nous qui décidons », telle est la ligne du directeur de l'information

Au cours du comité salaire, le Snj-CGT a refusé de désigner qui, parmi les centaines d'exclus, devait être rattrapé, en laissant de côté le plus grand nombre. Nous n'avons oublié personne en défendant nos principes basés sur des données objectives : année de la dernière mesure, situation de disparité, passage JS après 15 ans, GR après 20 ans et ensuite paliers GR 2 à 5.

La direction peut se montrer équitable dans ses choix si elle le décide. Elle a toutes les données en mains. C'est délibérément en connaissance de cause qu'elle utilise les salaires comme outil de discrimination et de pouvoir.

Paris, le 3 octobre 2018